

# Master Finance, parcours Conseiller bancaire spécialisé

## Domaine :

Droit - Economie - Gestion

## Mention :

Finance

## UFR/Institut :

UPEC - IAE Paris-Est

## Type de diplôme :

Master

## Niveau(x) de recrutement :

Bac + 3

## Niveau de diplôme :

Bac + 5

## Lieu(x) de formation :

Créteil - Campus Centre

## Durée des études :

2 ans

## Accessible en :

Formation en alternance

## Site web de la formation :

<https://www.iae-paris-est.fr/fr/formation/creteil/master-conseiller-bancaire-specialise>

## Présentation de la formation

La formation est délivrée par l'IAE Paris-Est.

Dans un secteur en pleine mutation et riche en spécificités, le master Conseiller Bancaire Spécialisé, créé en partenariat avec BNP Paribas, vise à former des conseillers bancaires de haut niveau, disposant d'une double compétence en termes de marché : le marché des professionnels (commerçants et professions libérales) et le marché de la clientèle patrimoniale (disposant d'un patrimoine financier significatif).

Les conseillers qu'il forme appréhendent les clients avec une approche globale et "multi-marchés", en apportant des solutions aux problématiques de tous les univers de besoins : bancarisation, financements, supports d'épargne, produits d'assurance-vie et non vie.

Pour faciliter les synergies et décroïsonner les métiers bancaires traditionnels, le Master est construit afin d'octroyer la double compétence aux étudiants : conseil patrimonial/haut de gamme et conseil aux professionnels. Ces synergies permettent aux étudiants de s'insérer efficacement et rapidement dans le monde bancaire, et de pouvoir ensuite évoluer vers les métiers de l'encadrement.

Dans le cadre de son alternance, l'apprenti occupera, au sein du groupe BNP Paribas, un poste d'assistant Chargé d'affaires professionnelles ou d'assistant Conseiller affinité.

L'alternance, tout au long des deux années, permet une mise en application des enseignements dispensés. L'association entre la théorie et la pratique est ainsi une réalité.

Ce master s'adresse aux étudiants venant d'une filière en gestion, économie ou droit.

La formation est organisée en partenariat avec le CFA B-School by BNP Paribas.

## Capacité d'accueil

25 à 30 places

## Compétence(s) visée(s)

**Le diplômé est capable de :**

- > gérer, conseiller et développer une clientèle de commerçants, artisans, professions libérales et petites entreprises ;
- > gérer, conseiller et développer une clientèle une clientèle patrimoniale.

Plus spécifiquement, il sera en capacité de :

> **Pour la clientèle professionnelle :**

- Établir un bilan de l'activité professionnelle (Commerce, Prof libérale, TPE) ;
- Accompagner le chef d'entreprise dans les choix liés à sa protection sociale, sa cession ou transmission d'entreprise ;

- Accompagner le chef d'entreprise dans les besoins bancaires liés à sa vie privée ;
  - Formaliser des propositions en évaluant les impacts de chacune des préconisations effectuées ;
  - Évaluer et analyser les risques associés aux décisions financières et d'investissement ;
  - Se fixer des objectifs afin d'améliorer les positions concurrentielles de sa structure et développer son portefeuille.
- > **Pour la clientèle patrimoniale :**

- Établir un bilan patrimonial ;
- Conseiller le client dans ses décisions patrimoniales ;
- Formaliser des propositions en évaluant les impacts de chacune des préconisations effectuées ;
- Analyser les marchés financiers, établir des prévisions, rédiger un rapport sur le sujet, expliquer le contexte au client ;
- [Évaluer et analyser les risques associés aux décisions financières et d'investissement ;
- Se fixer des objectifs afin d'améliorer les positions concurrentielles de sa structure et développer son portefeuille.

## Débouchés professionnels

### Métiers visés :

- Chargé d'affaires professionnelles
- Conseiller patrimonial

## Statistiques

Information complémentaire: Si vous souhaitez en savoir plus sur cette formation et avoir accès à nos statistiques (sélectivité, satisfaction, réussite, insertion professionnelle), merci de remplir le formulaire en cliquant sur le lien suivant: [Accès aux statistiques](#)

## Organisation de la formation

### Première année de Master (Master 1)

**Calendrier et rythme de la formation :** En formation en alternance (406 heures), les enseignements se déroulent de mi-septembre à mi-septembre, les étudiants ont cours 5 semaines pleines et tous les jeudis. Le reste du temps ils sont en entreprise.

### Deuxième année de Master (Master 2)

**Calendrier et rythme de la formation :** En formation en alternance (406 heures), les enseignements se déroulent de mi-septembre à mi-septembre, les étudiants ont cours 5 semaines pleines et tous les jeudis. Le reste du temps ils sont en entreprise.

## Contrôle des connaissances

L'acquisition des connaissances et compétences est évaluée pour chaque UE par un contrôle continu et régulier (épreuves qui peuvent être écrites, orales ou pratiques). La réalisation d'un projet et la rédaction d'un mémoire de recherche seront également demandées, chacun donnant lieu à une soutenance.

## Candidature

**Candidature en première année de Master :** Candidature du 25 février au 24 mars 2025 via le Portail MonMaster : [lien vers la formation](#)

Toutes les informations sur les candidatures ici

**Candidature en deuxième année de master :** 25 février au 24

mars 2025

## Responsables pédagogiques

### Première année de Master (Master 1)

**Responsables :** Arnaud Thauvron, Maître de conférences / Mathieu Becker, Maître de conférences Associé.

### Deuxième année de Master (Master 2)

**Responsables :** Arnaud Thauvron, Maître de conférences, UPEC et Mathieu Becker, Maître de conférences Associé.

## Scolarité

### Master 1:

**Contact :** [master-cbs@u-pec.fr](mailto:master-cbs@u-pec.fr)

### Master 2:

**Contact :** [master-cbs@u-pec.fr](mailto:master-cbs@u-pec.fr)

## Plus d'informations

### Etudes et handicap

L'UPEC propose aux usagers en situation de handicap un accompagnement spécifique pour leur permettre d'étudier dans les meilleures conditions (aménagement d'études et des examens, accès aux locaux et équipements spécifiques). Plus d'informations en suivant ce lien.

